

DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mars 2021 à 18 h

Membres en exercice : 14
Membres présents : 13 Excusée : 1
Votants : 13

➤ **APPROBATION COMPTES DE GESTION 2020 COMMUNE et LOTISSEMENT** : Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion 2020 dressés par le receveur municipal.

➤ **APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE** : Le conseil municipal par 12 voix pour et une abstention (le maire ne participant pas au vote) approuve le CA 2020 de la commune qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	463 127.47 €
Recettes	538 940.89 €
Résultat de l'exercice 2020(excédent)	75 813.42 €
Résultat antérieur reporté	636 526.73 €
Résultat de clôture 2020 (excédent)	712 340.15 €
Intégration excédent lotissement	15 016.79 €
Résultat de clôture définitif	727 356.94 €

Investissement

Dépenses	441 346.33 €
Recettes	734 019.87 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédent)	292 673.54 €
Résultat antérieur reporté (déficit)	342 206.85 €
Résultat de clôture 2020 (déficit)	49 533.31 €

Reste à réaliser **23 222.24 €**
Besoin de financement **72 755.55 €** (qui sera affecté au c/1068 au BP 2021)

➤ **APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020 LOTISSEMENT** : Le conseil municipal par 12 voix pour et une abstention (le maire ne participant pas au vote) approuve le CA 2020 de la commune

Fonctionnement

Dépenses	151 157.89 €
Recettes	151 155.68 €
Résultat de l'exercice 2020 (déficit)	2.21 €
Résultat antérieur reporté (excédent)	15 019.00 €
Résultat de clôture 2020 (excédent)	15 016.79 €

Investissement

Dépenses	0.00 €
Recettes	151 155.68 €
Résultat de l'exercice 2020	151 155.68 €
Résultat antérieur reporté (déficit)	151 155.68 €
Résultat de clôture 2020 (déficit)	0.00 €

➤ **AFFECTATION RESULTAT 2020 COMMUNE :**

Considérant l'excédent de fonctionnement de 727 356.94 €, le CM DECIDE D'affecter :

affectation c/1068 INV.REC BP 2021	72 755,55 €
excédent reporté c/002 au BP 2021	654 601.39 €
déficit reporté au c/001 INV.DEP BP 2021	49 533,31 €

➤ **AFFECTATION RESULTAT 2020 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT :**

Le Conseil Municipal par délibération du 4 décembre 2020 a décidé de clôturer ce budget en intégrant les terrains (153 735.68 €) dans le budget principal. Le budget annexe présentant un excédent de fonctionnement de 15 016.79 € est donc intégré au budget principal.

➤ **OUVERTURE PAR ANTICIPATION DU QUART DES CREDITS POUR LA SECTION INVESTISSEMENT :**

Accord du conseil afin de pouvoir régler des dépenses avant le vote du BP.

➤ **PERSONNEL :** **Accord du conseil** pour contrat saisonnier de 6 mois pour 25 h/ mois du 15/04 au 15/10/2021 pour Marie DELORME qui a déjà un poste d'ASEM pour 22 h hebdo.

➤ **INTERVENTION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE 2021/2022 :** **Accord du conseil pour signer la convention pour l'année scolaire 2021-2022** avec le syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse pour les 2 classes maternelle et primaire pour l'éveil musical. Le coût est de 1 200 €/an.

➤ **COMPETENCE URBANISME :** **Opposition du conseil au transfert automatique de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes Val'Eyrieux.**

➤ **PRIX DE VENTE DES LOTS TERRAIN COMMUNAL :** **Accord du conseil** pour fixer à 35 € le prix du m2 des lots issus des parcelles AI 295 et AI 296 et autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la vente de ceux-ci.

➤ **DEVIS SIGNÉS :** Divers devis ont été signés pour les investissements 2021 concernant la voirie (goudronnage), reprise parapet route de Marijon, rejointement murs du cimetière à Mariac, aménagement d'un site cinéraire à Mariac, remplacement volets logement locatif au Pont. D'autres dépenses sont à engager, le BP étant en préparation à voir ce qui est possible d'inscrire.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

✚ **Courts de tennis :** Après rencontre avec la CCVE, aucun entretien de leur part si pas de nouveau club à Mariac

✚ **Ecole numérique :** Suite à la signature de la convention avec l'Académie, le matériel va être installé. L'école à Mariac a été fibrée et tout fonctionne bien.

✚ **Résultats radon :** Un premier résultat a été remis, à demander plus de précision pour comprendre les analyses et les actions à mener.

✚ **Legs particulier Succession maison FAURE Jacques :** Le dossier avance auprès du notaire. La commune a reçu les frais à régler s'élevant à 1 829.47 €.

✚ **Projet Mille café :** La commune décide de laisser le projet en sommeil pour l'instant. En effet, 2 couples du village sont intéressés pour reprendre l'épicerie et le conseil est d'accord pour relancer ce commerce. Aucun loyer ne sera exigé pendant 3 ans. **Dossier à suivre.**

- ✚ **Expertise passerelle du ruisseau de Cornuscle** : Un rapport vient d'être remis par la DDT suite à la visite du 4/02/2021. Il faudrait prévoir environ 34 000 € pour la maintenir en état sans que cela autorise le passage d'engins motorisés. **A suivre.**
- ✚ **Ouvrages d'art** : Un courrier reçu de la Préfecture propose de recenser et évaluer l'état des ouvrages d'art des petites communes. Malheureusement, il semble que Mariac ne soit pas éligible.
- ✚ **Eau Chadenac** : Suite à la demande de rencontre avec la CCVE, une réunion a eu lieu pour évoquer les problèmes d'eau.
- ✚ **Commerce Boulangerie** : Kévin MOULET va rouvrir la boulangerie le mardi 16/03/2021.
- ✚ Michel SOUILHOL signale qu'il y a des graffitis sur le parapet en face de la boulangerie.
- ✚ **Site internet mairie** : Sandra BADAR est désignée le webmaster principal.
- ✚ **Bal itinérant** : La Communauté de communes Val'Eyrieux propose d'accueillir dans le cadre de sa saison culturelle le bal itinérant cet été sur notre commune **le mercredi 21 juillet.**
- ✚ **Ardéchoise** : Elle aura lieu le samedi 19 juin.
- ✚ **Prochaines élections** : double scrutin les 13 et 20 juin pour élections départementales et régionales.
- ✚ **Prochain CM à prévoir pour vote budget** : le 30/03 ou le 3/04/2021

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 00